

193

N°6

REPUBLIQUE FRANCAISE
COUR D'APPEL DE MONTPELLIER
PARQUET GENERAL

P.L.A/G.G

Montpellier, le 24 Février 2000

MONSIEUR LE PROCUREUR GENERAL
PRES LA COUR D'APPEL DE MONTPELLIER

A

MONSIEUR André LABORIE
2 RUE DE LA FORGE

31650 SAINT ORENS

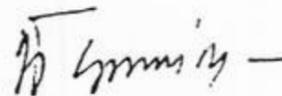
Monsieur.

J'accuse réception de votre courrier du 18 Février 2000 que j'analyse. en devant écarter un certain nombre de considérations aussi déplacées qu'outrageantes. comme une demande de copie de pièces concernant la procédure devant être appelée devant la Cour d'Appel de MONTPELLIER le 30 Mars 2000.

Je vous informe que je transmets cette requête pour suite à donner au Greffier en Chef de la Cour d'Appel de MONTPELLIER.

Salutations distinguées.

LE PROCUREUR GENERAL.



P.L. AUMERAS.

R 156.